Royaume Du Maroc
Ministère De L'intérieur
Province Fahs Anjra
Cercle Anjra
Caidat Anjra
Commune Anjra

Avis D'appel D'offres N° 02/2026/SPE
Relatif Affermage Du Souk Hebdomadaire d'Anjra
Au Titre De Deux Année non renouvelable

Le MARDI 20 Octobre 2026 à 11 heures ; il sera procédé, dans la Salle de réunion de la Commune Anjra à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Affermage du souk hebdomadaire d'Anjra au titre de deux années non renouvelables.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau du Service Patrimoine de la Commune Anjra et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à : Dix mille Dhs (10.000,00 Dhs).
- L'estimation de l'affermage du souk hebdomadaire d'Anjra est fixé à : Cent soixante-dix mille Dhs (202 000,00Dhs) au moins pour une année de location.
- Le contenu, la prestation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 2 – 22 – 431 relatif aux marchés publics du 15 chaabane 1444 (8 Mars 2023), et des articles 8, 9, 10,11 et 12 du cahier de charges.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Patrimoine communal
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- les concurrents peuvent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail : www.marchéspublic.gov.ma

Fait à Anjra Le : 21 Septembre 2026
Le Président

Président
Royaume du Maroc-Ministère de l'Intérieur
C.T
Anjra
Province Fahs Anjra
Abdeslam KHAYAT